

Pour adhérer

Vous êtes un parent en recherche de temps de répit, un proche d'un enfant ou d'un adolescent en situation de handicap, ou sensible à la question du répit à titre personnel et/ou professionnel et vous souhaitez adhérer au Collectif Handicap?

Pour nous contacter

collectif.handicap@yahoo.com

07 49 65 95 19 (du mardi au samedi)

Siège social

86 avenue Fernand Granet
33140 Villenave d'Ornon

Site internet

<https://www.collectifhandicap33.org/>



Collectif



Une solution pour le répit



La Calmie

Du répit pour les aidants

LE COLLECTIF HANDICAP !

L'association, née en 2020, rassemble des professionnels et des parents concernés.

Ensemble, nous avons coconstruit un dispositif de répit, hors domicile, pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Le pouvoir d'agir et la coconstruction sont les maîtres-mots du Collectif Handicap!

POUR QUI ?

Pour les parents mais aussi les fratries d'enfants, adolescents et jeunes adultes, en situation de handicap et âgés de 3 à 20 ans

A QUEL MOMENT ?

Tous les samedis (hors vacances de Noël et jours fériés) ainsi que quelques jours sur la seconde partie des vacances scolaires.

DE QUELLE MANIÈRE ?

Accueillis au sein d'un groupe de 5, les jeunes en situation de handicap sont accompagnés par 4 salariés du SAAD Amelis ou de l'association, sensibilisés au handicap. Un binôme de jeunes volontaires en service civique, mis à disposition par Unis-cité, complète l'équipe.

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Les activités et jeux proposés sont basés sur les centres d'intérêts des jeunes accueillis. L'objectif est leur bien-être durant la journée.

LES LIEUX D'ACCUEIL

Des locaux adaptés et sécurisés sont gracieusement mis à disposition par des associations et des collectivités territoriales

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Il suffit de nous contacter par mail ou par téléphone (du mardi au samedi). Le répit est gratuit. Seule une adhésion annuelle de 20 euros est requise.

1 Présentation du fonctionnement du dispositif de répit lors du premier échange

2 Proposition d'une rencontre et de la visite du site d'accueil de proximité

3 Ensemble, nous rédigeons la fiche de présentation de votre enfant

4 Nous recueillons ses besoins, ses centres d'intérêt, son degré d'autonomie,

5 Mais aussi ses modalités de communication et d'interactions et ce qui l'apaise en cas de tension

6 Des compléments sont demandés (fiche sanitaire, assurance, photo, droit à l'image, accord parental)

7 Le calendrier des dates de répit vous est transmis chaque trimestre

8 Vous choisissez vos dates et nous réalisons une répartition équitable entre toutes les familles